

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 AVRIL 2015**

Nombre de Conseillers : 19  
En exercice : 19  
Présents : 16  
Pouvoirs : 0  
Votants : 16

Date de convocation du Bureau Communautaire :  
Le 16 avril 2015

Le 23 avril 2015, le Bureau de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Brigitte COULON, Raymond MOUSSY, Anny SANLAVILLE.

Secrétaire de séance : Jacky DUTRUC.

**OBJET : CULTURE-PATRIMOINE - demande de subvention – Extension du réseau de lecture publique**

Mme Marie Jeanne BEGUET, Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, rappelle que l'ouverture de la médiathèque La Passerelle en septembre 2013 a permis de structurer l'offre de lecture publique du territoire sous la forme :

- D'une médiathèque intercommunale, tête de réseau, située à Trévoux.
- De bibliothèques, associatives ou municipales, dans les communes

Le réseau ainsi constitué est considéré aujourd'hui comme exemplaire à l'échelle du département de l'Ain : catalogue commun à l'ensemble des bibliothèques, inscription gratuite, taux de fréquentation très élevé.

Suite à la création de la CCDSV au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les élus communautaires ont décidé de l'extension du réseau de lecture publique à l'ensemble du nouveau périmètre.

Cette extension nécessite l'achat d'ordinateurs (dans chaque bibliothèque, 1 poste public et 1 poste professionnel) et l'achat de logiciels.

Le cout de l'opération est estimé à 18 477 € HT. Cette opération est susceptible d'obtenir des subventions de la part de la Région Rhône-Alpes, à travers le contrat de développement durable Rhône Alpes (CDDRA).

Il est rappelé qu'il s'agit d'un marché en procédure adaptée, dont le lancement et la passation relèvent du Président.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **Approuve** l'opération d'extension du réseau de lecture publique pour un montant estimé à 18 477 € HT, et son plan de financement ci-dessous :

Dépenses	HT	TTC	Recettes	
Achat, paramétrage et installation de 16 postes informatiques	16 852	20 222	Région Rhône Alpes (CDDRA)	5 543
Migration catalogue	1 625	1 950	Autofinancement CCDSV	16 629
Total	18 477	22 172	Total	22 172

- ✓ **Sollicite** pour cette opération les aides du Conseil régional dans le cadre du CDDRA, action DV1C4102
- ✓ **Mandate** le président pour effectuer toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à cette demande d'aide.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **30 AVR. 2015**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150423-2015B06-PA  
Affichage le :

**30 AVR. 2015**

A Trévoux, le **23.4.2015.**

**Le Président,  
Bernard GRISON**

